

TARIF DES PRESTATIONS Résidence Autonomie LES PRIMEVERES à compter du 01 janvier 2025

	T1BIS	T2	T3
LOYER	652.05 €	689.30 €	742.01 €
CHARGES Communes (Socle)	182.28 €	407.43 €	735.99 €
TOTAL MENSUEL	834.33 €	1 096.73 €	1 478.00 €

PRESTATIONS FACULTATIVES	
Repas du midi, résidant, passage et invité	11.56 €
Repas enfants (- de 12 ans)	5.80 €
Repas du soir	6.15 €
Repas de fête (Jour de l'An, Pâques, Noël)	25.74 €
Petit-déjeuner	3.50 €
Couture	19.61 € / heure 0.33 € / minute
Photocopies	Noir et blanc..... 0.19 € Couleur..... 0.30 €
Ménage	21.81 € / heure 0.36 € / minute
Linge à plat (prestation 1 fois/semaine)	29.32 € / mois
Petit travaux	43.36 € / heure 0.72 € / minute
Chambre d'accueil	49.92 € / nuit

CAUTION		
T1BIS	T2	T3
834.33 €	1 096.73 €	1 478.00 €

La caution correspond à un mois de loyer + charges
Non productive d'intérêt, elle sera conservée pendant tout le séjour et restituée conformément au Contrat de Séjour.